

2007/8596 - Adoption d'une nouvelle rémunération pour les danseurs de l'Opéra national de Lyon et paiement des droits audiovisuels (Délégation Générale aux Ressources Humaines) (BMO du 10/12/2007, p. 2291)

Rapporteur : M. JACOT Henri

(Quelqu'un) : Il n'y a plus le quorum, Monsieur le Maire.

M. LE MAIRE : Vous voulez qu'on ne les vote pas ? Nous enlevons tous les rapports, il en restait quatre.

M. JACOT Henri, rapporteur : Monsieur le Maire, je souligne l'importance du rapport sur le compte épargne temps, c'est un point très important, les personnels attendent ce vote, je le précise. Sans doute y a-t-il des élus dans les couloirs encore ici ou là, je laisse à quiconque le soin de la responsabilité de demander le quorum.

M. LE MAIRE : Est-ce que vous voulez à ce sujet qu'on vote ou pas ? Je vous le demande Monsieur Nardone, comme Président de Groupe. Si vous me dites nous ne votons pas ces dossiers, nous ne les votons pas.

M. NARDONE Amaury : Nous ne les votons pas, sauf si vos élus qui sont dans les couloirs prennent le temps de siéger au sein du Conseil. A l'instant, notre Groupe représente le tiers des élus de ce Conseil.

(Brouhaha.)

M. LE MAIRE : Nous ne les votons pas, OK.

Mme CHEVASSUS Nicole, Maire du 6^e arrondissement :
Prenez acte !

M. LE MAIRE : Mais je vous préviens que puisque nous ne les votons pas, cela veut dire qu'à la prochaine réunion, les temps de parole pour tous seront respectés strictement...

(Applaudissements.)

... parce qu'on ne peut pas faire durer les séances de 16 heures à 20 heures 45, et ensuite dire qu'il n'y a plus le quorum.

(Brouhaha.)

(M. le Maire demande une suspension de séance.)

(Reprise de la séance.)

M. LE MAIRE : On va compter si on a le quorum, avec les pouvoirs. Refaisons l'appel. Madame Guillaume, pouvez-vous faire l'appel ?

(Mme Guillaume Sylvie, procède à l'appel nominal.)

Présents : M. Amoyal, Mme Ahmine, M. Barthélémy, M. Béghain, M. Braillard, M. Broliquier, M. Buna, Mme Carret, Mme Chevassus, M. Collomb, Mme d'Anglejan, Mme Decieux, M. Deschamps, M. Flaconnèche, M. Fournel, M. Front, Mme Gay, Mme Guillaume, Mme Haguenauer, M. Hanachowicz, M. Huguet, Mme Isaac-Sibille, M. Jacot, M. Lafond, M. Lévêque, Mme Magnin-Berger, M. Muet, M. Nardone, M. Pelaez, Mme Pesson, Mme Puvis de Chavannes, M. Ressicaud, M. Roux de Bézieux, M. Sécheresse, M. Touraine, Mme Ulrich, Mme Yérémián

Mme CHEVASSUS, Maire du 6^e arrondissement : Monsieur le Maire, je voudrais simplement dire que si quelquefois nous avons des observations à formuler, vous pensez bien que c'est toujours dans le seul but d'améliorer la sécurité et le sort des Lyonnais. Donc, je profite effectivement de cette petite intervention pour féliciter le pompiers, ainsi que la police municipale qui, samedi, lors d'un incident qui s'est produit dans notre arrondissement et qui aurait pu en effet avoir des conséquences graves, ont maîtrisé, guidé, aidé et accompagné ces 60 familles qui ont du être sorties de leur appartement parce qu'il y avait eu une explosion. Donc, bien entendu, ces familles ont été mises dans un car à l'abri, mais c'est avec beaucoup de diplomatie qu'ils les ont rassurées. Je voudrais donner un coup de chapeau à ces services et notamment à M. Pelaez -pas le vôtre, parce que tous les Pelaez ne se ressemblent pas...

(Rires.)

... mais c'était simplement pour dire que vous avez eu un service de sécurité remarquable, je tenais à le souligner et à les féliciter. Merci.

(Applaudissements.)

M. LE MAIRE : Nous le faisons chaque fois qu'il y a un incident quelque part, et l'ensemble de nos services fonctionnent excellemment bien. C'est pour cela que je tiens à ce que la prime puisse être votée.

Nous en étions à M. Fournel qui rapportait cinq dossiers pour lesquels il y avait un avis favorable. Je mets aux voix les rapports n° 8598 8570, 8571, 8572 et 8573. Il n'y a pas d'opposition ? Ils sont adoptés.

M. JACOT Henri, Adjoint : Nous avons les dossiers n°s 8590 et 8596 avec interventions, la Commission a donné un avis favorable, et les dossiers n°s 8585, 8593, 8597 et 9600 sans intervention, la Commission a donné un avis favorable. Cela fait six dossiers, je ne sais pas si les

interventions sont maintenues, Madame Chevassus, mais cela devrait être rapide puisqu'on en a déjà parlé en commission.

Mme CHEVASSUS Nicole, Maire du 6^e arrondissement : Je donne simplement mon temps de parole à M. Amaury Nardone.

M. NARDONE Amaury : Monsieur le Maire, je voudrais simplement que vous reconnaissiez le fair-play de votre Opposition qui, non seulement est restée pour assurer le quorum, mais a fait revenir au sein de notre hémicycle les personnes suffisamment en nombre pour que nous puissions effectivement terminer cette séance.

M. LE MAIRE : Monsieur Nardone, vous pourrez demander à quelques-uns de vos prédécesseurs lorsque vous aviez quelques réunions de groupes et qu'on me demandait de mettre des dossiers en début de séance pour que vous puissiez les défendre, je l'ai toujours fait. Cela aussi fait partie de la courtoisie minimale. Donc, je donne la parole à Mme Chevassus qui n'en veut pas.

Mme CHEVASSUS Nicole, Maire du 6^e arrondissement : On en a discuté.

M. LE MAIRE : Intervention retirée, donc pas d'intervention. Pas d'opposition sur le premier dossier adopté, sur les autres pas d'opposition, adopté.

2007/8596 - Adoption d'une nouvelle rémunération pour les danseurs de l'Opéra national de Lyon et paiement des droits audiovisuels (Délégation Générale aux Ressources Humaines) (BMO du 10/12/2007, p. 2291)

M. JACOT Henri, rapporteur : Avis favorable de la Commission.

Mme GAY Nicole : Monsieur le Maire, chers Collègues, nous sommes satisfaits de voir que la Ville de Lyon rémunère convenablement ses artistes, qui contribuent à la qualité et à la notoriété des programmations de ses grandes structures artistiques et de ses événements culturels, au moment où le Gouvernement adopte un simulacre de budget pour la Culture.

La revalorisation salariale des danseurs et danseuses de l'Opéra prend place dans la progression générale de 6,5 % sur deux ans de l'ensemble des professions artistiques de la Ville de Lyon. D'autre part, des dispositions ont été prises dans le cadre de Tout l'Monde Dehors, pour lutter contre les abus et davantage prendre en compte un juste salaire des intervenants.

Ces différentes mesures, qui ne marquent pas une fin, vont dans le sens que nous défendons.

M. LE MAIRE : Je mets aux voix les conclusions de mon rapport. Il n'y a pas d'opposition ? Elles sont adoptées.

(Adopté.)